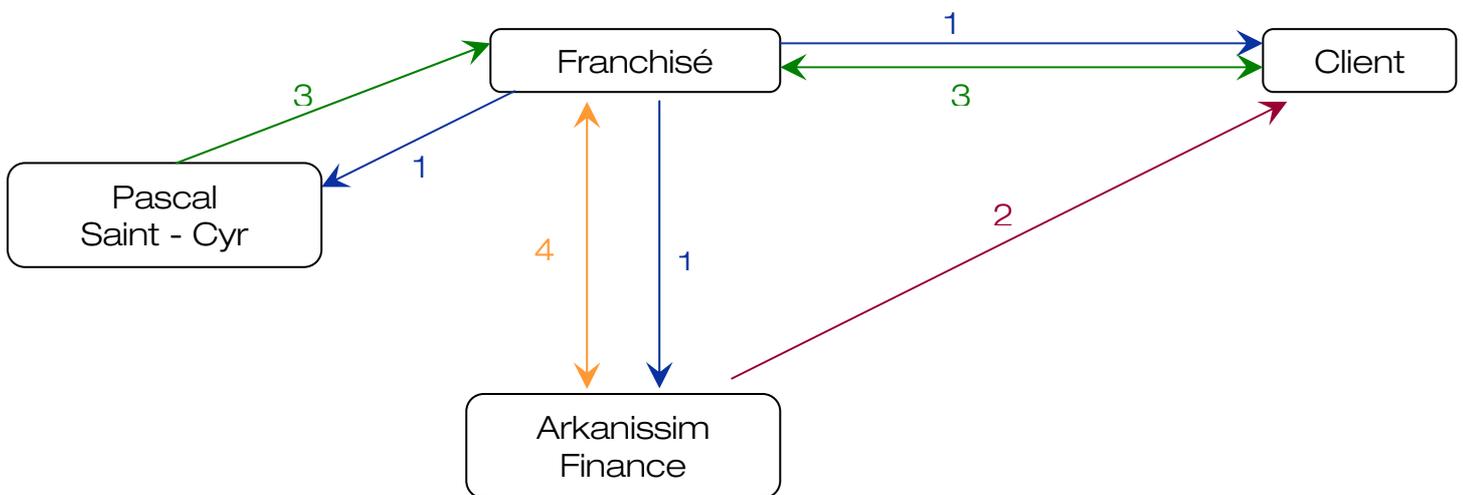


## Process Ingénierie Patrimoniale Juin 2006

Bonjour,

Vous trouverez ci-après le process pour les études Ingénierie Patrimoniale :



Lors du 1<sup>er</sup> rdv client, le franchisé pressent un besoin pour une étude patrimoniale.

Le franchisé prend contact avec Pascal Saint – Cyr afin de lui exposer la situation de son client.

Pascal Saint – Cyr remet, au franchisé, une lettre de cadrage.

1. Lors du 2<sup>ème</sup> rdv, le franchisé présente à son client les différentes problématiques mises en exergue dans la lettre de cadrage. Le client est ok pour une étude patrimoniale. Rédaction par le franchisé de la lettre de mission.

*Nota :*

*Catherine DELANOE fait parvenir au franchisé, lors de son premier audit, une matrice de la lettre de mission.*

*L'estimation des honoraires est laissée à l'appréciation du franchisé.*

Signature de la lettre de mission par le franchisé et son client.

Le franchisé complète avec son client le document de collecte d'informations à remettre ensuite à Pascal Saint – Cyr.

Le franchisé transmet à Arkanissim Finance une copie de la lettre de mission ainsi que le chèque d'acompte de 50% de son client.

2. Arkanissim Finance transmet au client une facture selon les termes de la lettre de mission.
3. Pascal Saint-Cyr transmet l'étude patrimoniale complète sous un délai de 3 semaines maximum au franchisé.  
Le franchisé expose à son client les conclusions de l'étude patrimoniale et la lui remet, en contre partie du chèque de 50% correspondant au solde de sa facture. Ce dernier rendez –vous peut être fait, au gré du franchisé, avec Pascal Saint-Cyr.
4. Le franchisé transmet à Arkanissim Finance :
  - ➡ Le chèque de solde de son client
  - ➡ Une facture du montant lui revenant sur l'étude
 C'est alors qu'Arkanissim Finance règle le franchisé.

Nous attirons votre attention sur le fait que le coût incompressible d'une étude nous oblige à une facturation minimale de 4000 euros HT par étude. En dessous de ce montant les rétrocessions d'honoraires aux franchisés sont les suivantes :

- Une étude à 3 000 euros HT => rétrocession : 1000 euros HT
- Une étude à 2 000 euros HT => rétrocession : 500 euros HT

## Rappel du barème

Unité : euros HT

Honoraires perçus	Rétrocessions franchisé
2 000	500
3 000	1 000
4 000	2 000
5 000	2 500
6 000	3 000
7 000	3 500
8 000	4 000
9 000	4 500
10 000	5 000
20 000	10 000